**Office de la circulation et de la navigation**
Etablissement autonome de droit public de l'Etat de Fribourg
**Amt für Strassenverkehr und Schifffahrt**
Selbständige öffentlich-rechtliche Anstalt des Kantons Freiburg

Aux organisateurs et organisatrices de manifestations nautiques soumises à autorisation de l'OCN

**Manifestations nautiques 2024**

Madame, Monsieur,

Afin de nous permettre d'établir le calendrier 2024 des manifestations nautiques et de coordonner les dates des différentes épreuves, nous vous prions de nous retourner le formulaire complété jusqu'au 12 janvier 2024.

La « Demande d'autorisation » devra nous être retournée au plus tard **deux mois avant la** manifestation nautique, accompagnée des documents listés au point 5. Le formulaire de « Demande d'autorisation » ainsi que l'« Aide-mémoire pour l'organisation de manifestations nautiques » sont disponibles sur notre site internet www.ocn.ch.

En nous tenant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

OFFICE DE LA CIRCULATION
ET DE LA NAVIGATION

---------- **À compléter** ----------

Nom de la manifestation : _____

Genre d'épreuve : _____

Lieu : _____ Date et horaire : _____

Club organisateur : _____

Pers. responsable : _____

Rue et n° : _____

NPA et localité : _____

Tél. : _____ E-mail : _____

Date : _____

À retourner à l'OCN, par e-mail (office@ocn.ch) ou par courrier (OCN, Secrétariat de direction, Route de Tavel 10, 1700 Fribourg), jusqu'au **12 janvier 2024**.